

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article4592>



3 juin 2014 : manifestation à Paris des retraités

- SNES académique de Dijon - S3 - Editorial -



Date de mise en ligne : mercredi 21 mai 2014

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Alors que le pouvoir d'achat des retraités baisse depuis des années, le Gouvernement entend geler les pensions jusqu'en octobre 2015. **C'est INACCEPTABLE !**

Trop de retraités, et particulièrement des femmes, sont en dessous du seuil de pauvreté.

Il annonce d'autres mesures « d'économies » que nous ne pouvons accepter :

- 10 milliards « d'économies » pris sur l'assurance maladie : c'est une régression évidente dans l'accès aux soins !
- 11 milliards « d'économies » sur les autres secteurs de la protection sociale.
- 18 milliards « d'économies » sur le fonctionnement de l'Etat et 11 milliards pris sur les collectivités locales : c'est une nouvelle régression des services publics qui impactera l'ensemble de la société (recul des services de proximité, des transports...).

Les réactions négatives à ce plan d'austérité ont permis un infléchissement dérisoire pour les pensions inférieures à 1 200 €. L'éventuelle revalorisation du niveau de l'inflation au 1er octobre 2014 est tout à fait insuffisante et n'améliorera pas la situation des retraités concernés.

Pour nos Organisations, la retraite n'est pas un privilège ou une prestation sociale. Elle est un droit obtenu par le travail et son niveau est directement le résultat des rémunérations perçues pendant la vie professionnelle et le nombre d'années cotisées.

L'aggravation de la baisse du pouvoir d'achat des retraités ne résoudra en rien les difficultés financières des régimes de retraites, ni ne favorisera le retour de la croissance. Ce sont la création d'emplois, la revalorisation des salaires, l'égalité des salaires des femmes, l'arrêt des exonérations de cotisations, l'élargissement de l'assiette à tous les revenus distribués par les entreprises qui créeront les ressources nécessaires. La politique accroissant l'austérité appellera d'autres reculs, alimentera la spirale infernale de la baisse de la demande, de la récession, des suppressions d'emplois et des baisses de cotisations... Il est urgent de mettre en place d'autres orientations économiques et budgétaires et un autre partage des richesses.

Depuis 1986, les réformes se sont succédé pour durcir les conditions d'obtention de la retraite et réduire le niveau des pensions : passage de 10 à 25 ans pour les salariés du privé, indexation des retraites sur les prix et non sur les salaires, décote, allongement des durées de cotisation... suppression de la demi-part supplémentaire aux veufs et veuves, fiscalisation brutale du supplément de 10% pour les retraités ayant eu 3 enfants ou plus et, depuis le 1er avril 2013, instauration d'une taxe de 0,3% pour les retraités imposables. Cette contribution additionnelle de solidarité pour l'autonomie (CASA) a été de plus détournée de son affectation.

Refusons toute nouvelle dégradation.

Pour nos Organisations, l'heure est à la mobilisation autour de ces revendications principales :

- Contre le gel des pensions et retraites.
- Pour l'amélioration du pouvoir d'achat de tous les retraités et le retour à la revalorisation annuelle des pensions et pensions de réversion.

- Pour que la Loi pour l'adaptation de la société au vieillissement soit déposée dès maintenant par le Gouvernement sur le bureau de l'Assemblée nationale, débattue et votée.
- Pour le développement de services publics de qualité, indispensables à l'ensemble des citoyens (transports, santé, etc...).

Nos Organisations vous appellent à intervenir par une mobilisation la plus large,

LE 3 JUIN 2014 à PARIS.

Post-scriptum :

Les modalités pratiques sont disponibles auprès des syndicats de la FSU dans les départements.